

Les actualités de la Sécurité Routière

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Les actualités départementales :

- Dans le cadre du PDASR, de nombreuses écoles du département ont bénéficié d'actions de sensibilisation à la Sécurité routière par la MAIF Prévention avec la participation de la Préfecture, durant tout le mois de juin. Parmi les enfants concernés, ceux de l'école Arc en Ciel de Bordères/Echez, de l'école du bourg à Odos, de l'école privée de Juillan, de l'école de Pouzac, de Luz St Sauveur, de Barbazan Debat, de Castelnau Magnoac, ainsi que les SEGPA de la Serre de Sarsan à Lourdes. Certains exercices pratiques ont eu lieu au Château d'Urac.



- Réouverture de la piste de la Sécurité routière du parc de loisirs de la Demi-lune de Lannemezan, grâce à Christian Cabus de la Prévention routière et à la collaboration du parc de loisirs. Une journée test avec les écoliers de Lannemezan, qui devrait déboucher sur une ouverture définitive à la rentrée scolaire. Cette piste, comme celle du Château d'Urac, sera à disposition des écoles du département pour initier les élèves à la bonne pratique du vélo.



Photo La Dépêche, A. Maillé

- Les Hautes-Pyrénées font partie des nouveaux départements dotés de l'un des 150 véhicules équipés de radars mobiles de nouvelle génération depuis la mi-juillet. Ces radars, plus efficaces pour contrôler les excès de vitesse importants et limiter les accidents sur la route des vacances, sont embarqués dans les voitures des forces de l'ordre.

Les actualités nationales : Le nouveau film de la Sécurité routière pour sensibiliser les usagers aux dangers de la vitesse

À la veille du week-end prolongé du 14 juillet et des grands départs, la Sécurité routière a appelé les Français à la responsabilisation sur les routes. Quelques km/h en plus des limitations de vitesse autorisées peuvent être fatals pour soi, pour sa famille... et pour les autres.



Dans ce nouveau film TV, inspiré du film néo-zélandais « Mistakes », une famille est spectatrice de son propre accident. Le temps s'arrête, se fige, une fraction de seconde avant l'impact. Hors de la voiture, les parents sont lucides et désespérés devant la scène à l'issue inéluctable, ils tentent vainement de rassurer leur petite fille, qui a peur et pressent la catastrophe. Au moment où la famille remonte dans la voiture, tout s'enchaîne très vite... Ce film sensibilise les usagers aux dangers de la vitesse : en roulant trop vite, le conducteur n'a pas le temps de réagir à un imprévu sur la route. Ce film s'appuie sur la technique cinématographique du « temps suspendu » (« bullet time ») qui permet de retranscrire toute l'émotion et la fatalité de la situation. Ce film est diffusé à la télévision du 13 juillet au 3 août 2014, sur les chaînes hertziennes et de la TNT, à l'occasion des grands départs en vacances. La campagne TV est renforcée par une campagne d'affichage sur le réseau routier secondaire du 5 au 19 août. Cinq spots radio de 30 secondes sur des stations généralistes et musicales viennent compléter le dispositif du 12 juillet au 18 août. Ces derniers sensibilisent les auditeurs sur les différentes situations rencontrées sur la route pour lesquelles la vitesse est un facteur d'accident.

Pour visualiser le film sur le site de la Sécurité routière : <http://infolettre.securite-routiere.gouv.fr/cp-vitesse/>

La lettre de la Sécurité Routière des Hautes-Pyrénées

Juin 2014



Editorial du Préfet des Hautes-Pyrénées, M. Henri D'Abzac

Les départs en vacances ou retours de congés sont des moments à risque sur la route. Afin de bien préparer votre voyage, il vous faut d'abord vérifier l'état de votre véhicule et de vos équipements, puis bien préparer votre itinéraire en vous informant sur les conditions météorologiques et de circulation. Enfin, le respect des règles est primordial pour que la route appartienne à tous, en toute sécurité.

J'ai mobilisé l'ensemble des forces de l'ordre sur la lutte contre les violations du code de la route : excès de vitesse, conduite sans permis de conduire et/ou assurance, dépassements dangereux... **Je leur ai demandé d'être particulièrement attentives aux comportements addictifs : taux d'alcoolémie au-dessus de la limite autorisée, consommation de stupéfiants...**

Je rappelle, à ce sujet qu'un livret a été réalisé par l'ANPAA 65 (dont vous trouverez l'interview de son Directeur, dans cette Lettre), l'Association des Maires et la Préfecture, à destination des Maires, des Présidents d'associations et des responsables de débits de boissons et des bénévoles.

Ce fascicule, disponible sur le site internet des services de l'État doit permettre aux organisateurs de fêtes de connaître les informations réglementaires essentielles et de mettre en place des actions de prévention.



Interview de M. Philippe Lestrade, Directeur de l'ANPAA 65

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie, présente dans chaque département, est une association reconnue d'intérêt général et qui a pour mission essentielle de promouvoir une politique globale de prévention des risques comme des conséquences de l'alcoolisation et des pratiques addictives.

Je suis le Directeur de l'ANPAA 65 qui comprend 13 salariés (médecins, psychologues, travailleurs sociaux) qui travaillent sur Tarbes, Lourdes, Vic-en-Bigorre, Bagnères-de-Bigorre et Lannemezan. Nous formons chaque année de nombreux bénévoles, « relais » dans notre mission ; par exemple, au sein des comités des fêtes. Nous travaillons, très souvent, en réponse à des appels à projets et avec les différents acteurs concernés par ces conduites addictives : milieu scolaire, établissements de loisir, structures accueillant des publics précaires, entreprises...

Quel est plus précisément le rôle de l'association en matière de lutte contre l'insécurité routière ?

L'alcool ou la consommation de stupéfiants est l'une des premières causes d'accidents en France comme dans les Hautes-Pyrénées (environ 30 % des accidents mortels).

Nous participons donc aux côtés de la préfecture aux différentes actions de sensibilisation et de pédagogie mises en place et notamment à celles entreprises dans le cadre du Programme « Label Vie » par exemple. Un travailleur de l'ANPAA a ainsi pris contact avec tous les responsables des comités des fêtes dont les projets avaient été retenus.

Je constate d'ailleurs qu'une « bonne » dynamique s'est créée entre les comités des fêtes, la préfecture et notre association. Il nous faut continuer, ensemble, à chercher à « maîtriser » tout le déroulement d'une fête.



Les chiffres du mois :

- 17 accidents (+)
- 2 tués (...)
- 4 blessés hospitalisés (-)
- 15 blessés légers (+)

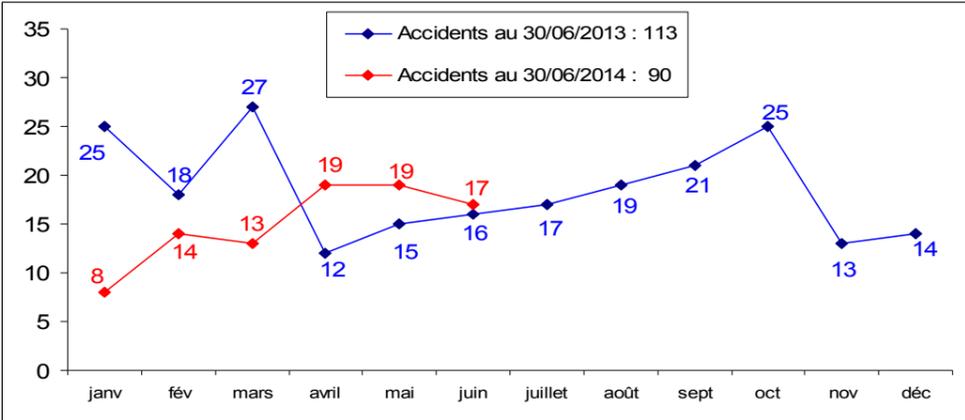
Les chiffres de l'année :

- 90 accidents (-)
- 7 tués (+)
- 50 blessés hospitalisés (+)
- 69 blessés légers (-)

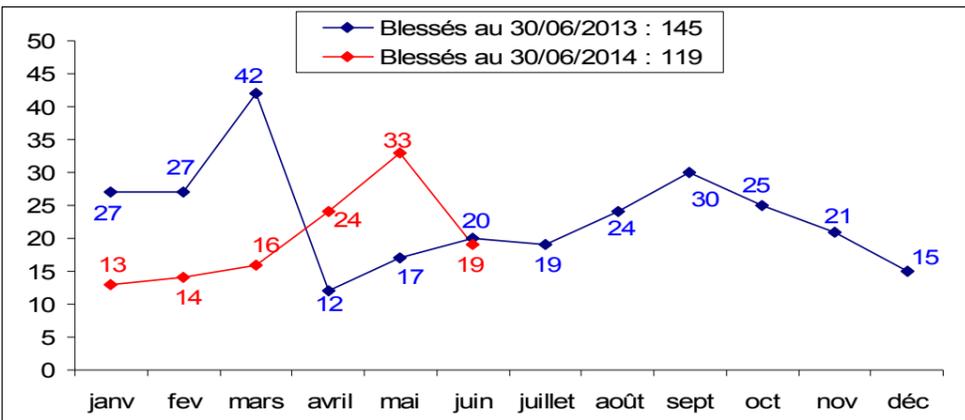
Evolution des chiffres par rapport à la même période de l'année 2013 : (+) hausse (-) baisse (...) constant

Remarque : les résultats de l'année 2014 présentés dans ce document reposent sur un système de remontées rapides indépendant des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) dont la transmission, la vérification demandent des délais plus longs de l'ordre de 6 mois. Ces résultats sont donc des données brutes et pourront faire l'objet de modifications. Les chiffres de l'année 2013 sont définitifs.

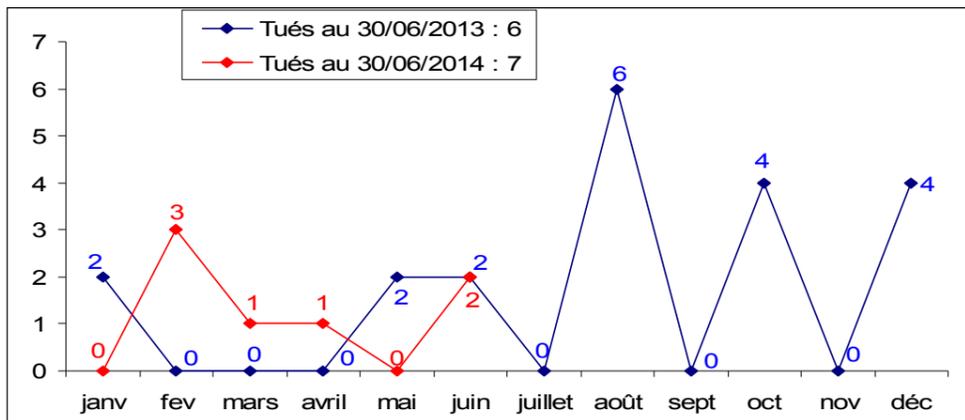
Répartition des accidents mortels dans les Hautes-Pyrénées au 30 juin 2014



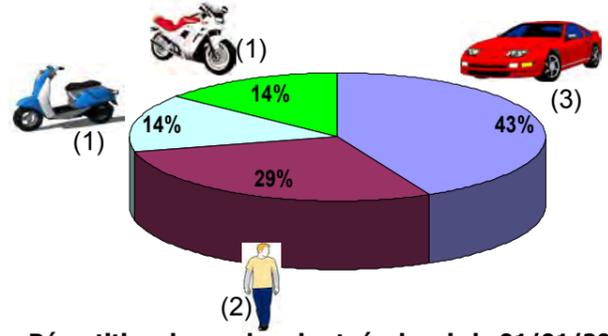
Evolution 2013/2014 du nombre d'accidents



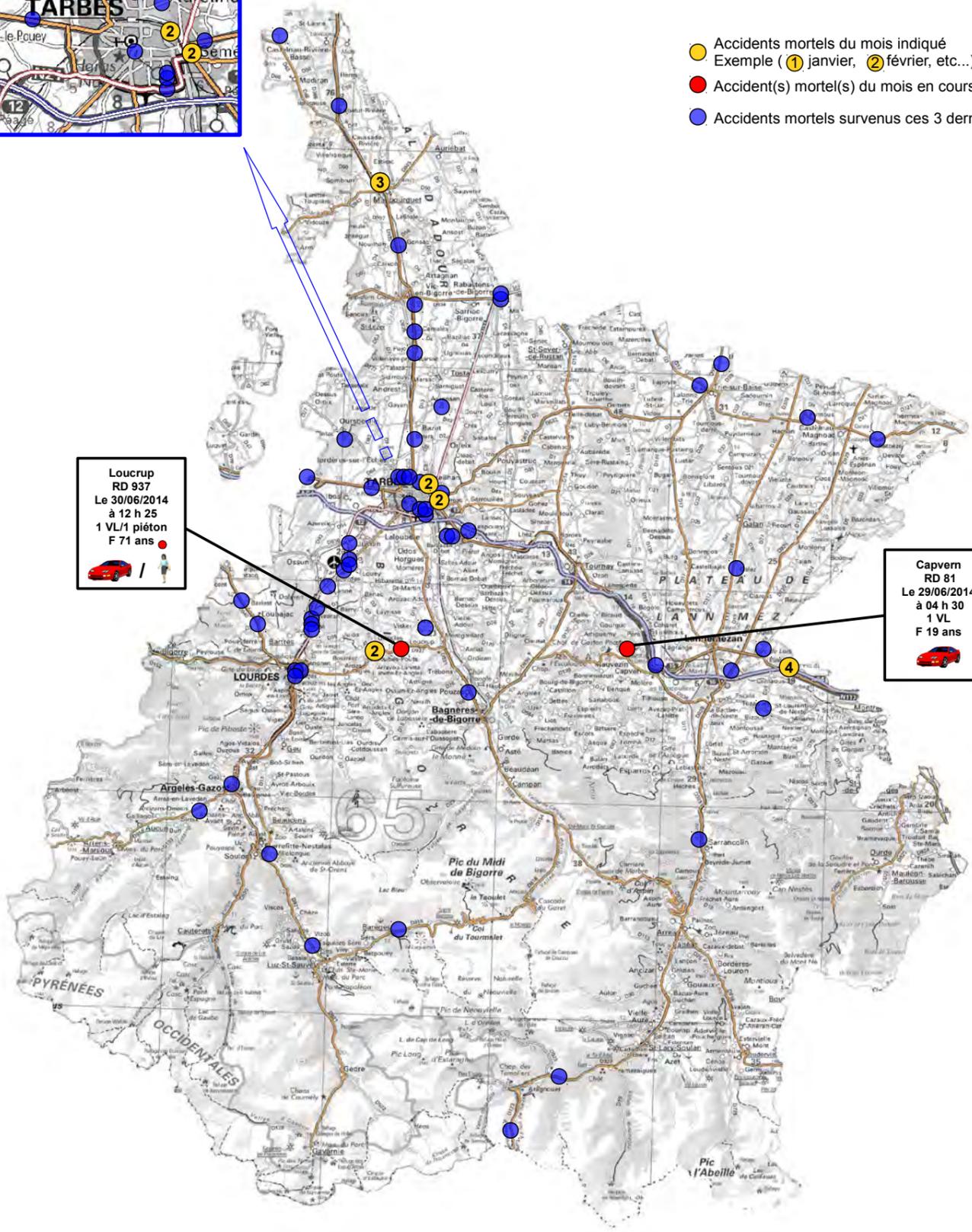
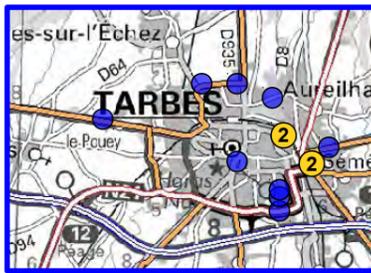
Evolution 2013/2014 du nombre de blessés



Evolution 2013/2014 du nombre de tués



Répartition du nombre des tués depuis le 01/01/2014



- Accidents mortels du mois indiqué
- Exemple (1) janvier, (2) février, etc...
- Accident(s) mortel(s) du mois en cours
- Accidents mortels survenus ces 3 dernières années

Loucrup
RD 937
Le 30/06/2014 à 12 h 25
1 VL/1 piéton
F 71 ans

Capvern
RD 81
Le 29/06/2014 à 04 h 30
1 VL
F 19 ans